

Le vendredi 20 septembre 2024,  
à Pontivy

## Un service public de proximité pour le Centre Bretagne

### Ouverture du nouveau Tribunal de Pontivy, réhabilité par la Région Bretagne

Après plus d'un an et demi de travaux, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, a inauguré le nouveau Tribunal de Pontivy ce vendredi, en présence de la maire de la ville, Christine Le Strat, et d'élus régionaux. Ce bâtiment emblématique de l'époque napoléonienne, construit en 1846 et fermé en 2017, a été racheté par la Région en 2020. La collectivité l'a réhabilité pour un montant d'investissements de 5 M€, avec un triple objectif : en faire un point d'accueil et d'information au plus près des habitants, un lieu de travail pour les agents régionaux et un espace de réunions et de réceptions.



Conduite par Nomade architectes (Vannes) et Sem Breizh, délégataire de la Région pour la maîtrise d'ouvrage, la

réhabilitation s'est faite avec sobriété et dans un souci d'**offrir au public les meilleures conditions d'accueil.**

#### Respecter l'architecture du bâtiment

Sur le plan architectural, une grande attention a été portée au respect de la **symétrie du bâtiment**, suivant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Avec ce principe comme ligne directrice, une terrasse à hauteur du rez-de-chaussée a été créée pour le restaurant en façade ouest, tandis que différents locaux techniques viennent apporter la symétrie au bâtiment en façade est.

Au centre, deux rampes d'accès bardées d'acier corten ont été aménagées, là encore à des fins de symétrie.

La **couleur des huisseries** extérieures a été revisitée en bleu afin de rendre le lieu moins austère, tout en  
(Suite page 2)



#### Le mot de Loïg Chesnais-Girard, Président de Région

« Le nouveau Tribunal de Pontivy est un lieu vivant et innovant, un lieu central, au service des Bretonnes et Bretons.

Soutien aux entreprises, aides à l'agriculture, organisation des transports, gestion des lycées publics : la Région a vu ses compétences croître et avec elles, ses responsabilités. Pour y répondre, nous devons être efficaces, au plus près des besoins des citoyens, des décideurs, des agriculteurs, des associations, des élus, des jeunes...

C'est pourquoi la Région a évolué dans son organisation avec la création de 7 espaces territoriaux. Celui du Centre-Bretagne intégrera dans quelques jours ses nouveaux locaux, dans le tribunal réhabilité.

Avec cette inauguration, la Région se rapproche des habitants pour répondre à ses grandes priorités : l'accès au service public, la cohésion sociale, le développement économique, les transitions climatiques et environnementales. »

#### SERVICE PRESSE

respectant le style napoléonien et la charte de la Ville de Pontivy.

### Ambitions environnementales et sociales

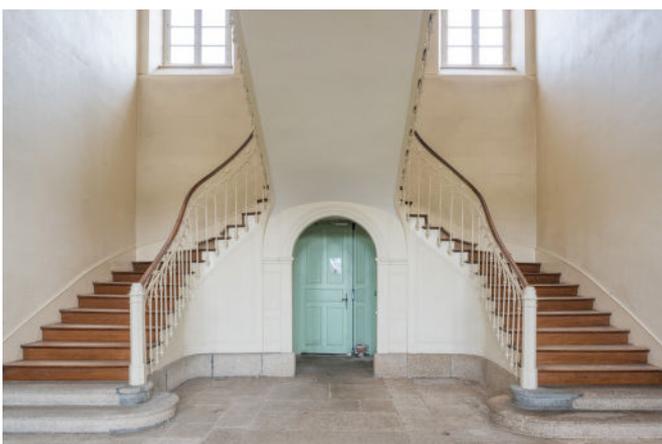
Sur ce chantier, la Région s'est engagée dans une démarche poussée de **réemploi des matériaux de construction**.

Le **parquet** de l'ancienne salle d'audience a par exemple été «reposé» pour partie dans l'une des salles de réunion et les **pierres** des murs abattus sont utilisées pour des travaux sur les **écluses** du canal de Nantes à Brest. **Certains éléments patrimoniaux ont été conservés**, comme le hall d'entrée et son escalier monumental, mais aussi du mobilier et des ornements (portes, bibliothèques, ferronneries, parquets...). Pour lutter contre le gaspillage, les 2/3 des meubles sont issus de la filière du réemploi.

Aujourd'hui, le nouveau bâtiment affiche par ailleurs des **performances énergétiques élevées** grâce, notamment, à l'usage de **matériaux biosourcés** (chanvre, lin, coton et liège).

Le Tribunal de Pontivy fait figure d'exemple, également, sur le plan social. Les entreprises engagées avec une **« clause d'insertion »** ont atteint et même **largement dépassé les objectifs** (3 200 h de contrat d'insertion réalisées, quand un minimum de 850 h avait été fixé), ce qui représente **7 personnes** en insertion qui sont intervenues sur le chantier.

Deux **lycées** pontivyens ont, enfin, été impliqués dans le projet : **le lycée du Blavet** pour la récupération des matériaux de construction et **le lycée du Gros Chêne** pour certains travaux de plantation dans le jardin.



L'escalier monumental accueille toujours les visiteurs dans le hall d'entrée © Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel), Charlotte Barraud

### Un jardin revisité sur plus de 3 000 m<sup>2</sup>

Baptisé « Audience au jardin » et agencé par Atlantic Paysages (Auray), cet espace vert de **plus de 3 000 m<sup>2</sup>** offre aux habitants et visiteurs un **nouvel écrin en plein cœur de ville**. Le pourtour du jardin est inchangé, avec les **essences issues des conquêtes napoléoniennes** (palmiers notamment). Au centre, en revanche, **des bancs et des carrés de plantations** symbolisent le renouveau du lieu, avec par exemple un carré de plantes «perpétuelles» (ail, oignon, chou, cardon, glycine...). Le jardin constituera ainsi un **poumon vert convivial au cœur de Pontivy**, à deux pas de la place centrale et de la principale artère commerciale.

### Un lieu déjà très apprécié des habitants

Même s'il n'est pas encore planté, compte tenu de la saison, le jardin du tribunal est déjà très apprécié. Les habitants viennent y faire une pause en dégustant les produits locaux du **restaurant-salon de thé Ty Poz, installé dans l'ancienne salle d'audience et ouvert le mois dernier**.

Comme le souhaitait la Région, le nouveau Tribunal est donc un lieu de rencontre tourné vers l'extérieur. **Une salle de 50 places y sera ouverte à la location** pour les habitants, les associations ou les entreprises, à partir du mois prochain. Enfin, **12 agents de l'espace territorial Centre Bretagne de la Région, dirigé par Olivier Quéro**, rejoindront leurs nouveaux bureaux d'ici quelques jours pour y poursuivre leurs missions en matière d'emploi, de formation, de développement économique ou d'aménagement.



Le nouveau Tribunal respecte l'architecture napoléonienne d'origine, typique de Pontivy © lotoarchilab

**De nombreuses entreprises locales ont participé au chantier :** SAS de l'ESS (Crach, 56), Eiffage (Pontivy), Somak Hennebont (56), Champagne Charpente (Credin, 56), EMG Landaul (56), Attila Hennebont, Beaufls (Saint-Carné, 22), Ateliers Jehanno (Locqueltas, 56), Lorans Lamour (Pontivy), SBPC (Saint-Avé, 56), Gouedard (Crédin, 56), Moisan (Pontivy), Andriano (Ambon, 56), Le Roux Peinture (Pontivy), Texier (Le Sourn, 56), EA2I (Le Sourn), TK Elevator (Lanester, 56), Atlantic Paysages (Auray, 56).

## Avec le nouveau Tribunal, la Région s'implante en plein centre de Pontivy

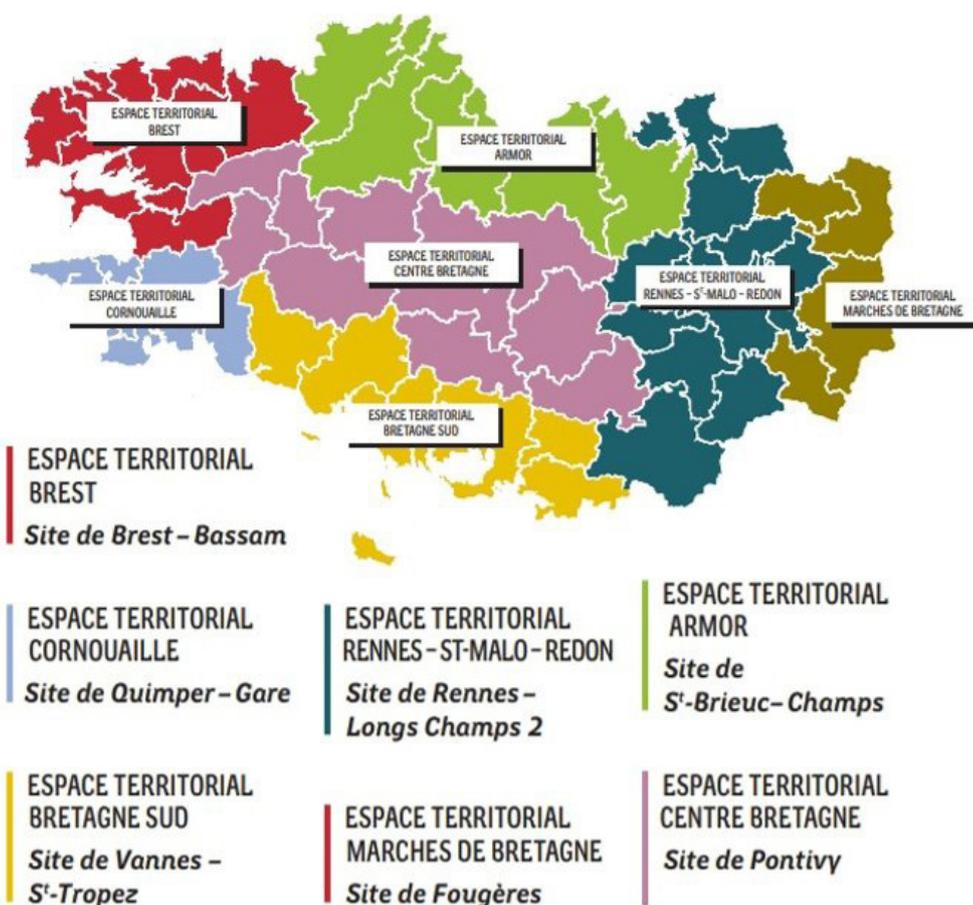
Pour se rapprocher des citoyens et des élus et mieux répondre aux besoins des territoires, la Région a fait évoluer son organisation. S'appuyant sur une forte implantation locale de ses agents, la collectivité a créé, depuis 2020, 7 Espaces territoriaux pour mieux coordonner les politiques régionales, en lien direct avec les acteurs locaux.

Ce nouveau mode d'animation a pour objectif de gagner en proximité, en lisibilité et en visibilité, et de faciliter les coopérations locales qui font la vitalité de la Bretagne. Pour renforcer le lien avec les territoires, la Région prend en compte la place nouvelle que donne la loi aux intercommunalités (EPCI), d'autant

qu'elle partage avec celles-ci de nombreuses compétences majeures (développement économique, formation, transport-mobilités, attractivité...).

Ces 7 espaces d'action correspondent chacun à un regroupement d'intercommunalités qui permettront de répondre à des besoins locaux identifiés et partagés localement, tant en matière d'aménagement, que d'emploi, de mobilité ou de formation...

Pour faire vivre ces espaces, la Région s'appuie sur des sites existants ou sur de nouvelles implantations dont le tribunal de Pontivy, dans lequel 12 agents de la collectivité emménageront le mois prochain.



# L'histoire du tribunal de Pontivy, un héritage impérial

## Au coeur de la Bretagne, l'ambition de Napoléonville

Dès décembre 1800, s'intéressant à la Bretagne, **Napoléon Bonaparte** remarque la position exceptionnelle de **Pontivy « à cheval sur les deux mers »**. Il y voit le moyen d'**éviter les escadres anglaises** en reliant les arsenaux de Nantes, Brest et Lorient par des canaux : le creusement des canaux du Blavet et d'Ille-et-Rance débute en 1804 celui de Nantes à Brest en 1806.

La décision est prise de faire de la ville « *dans la paix, le centre d'un grand commerce, et dans la guerre, un centre militaire important* ». Le décret consulaire du 17 septembre 1802 la dote de bâtiments civils officiels: **sous-préfecture, mairie, lycée, prison et tribunal de première instance**, mais aussi des **casernes** et un **hôpital**, faisant également de l'agglomération une place militaire d'importance.

Un rapport précise que les bâtiments civils, destinés aux administrations et tribunaux, doivent être éloignés du voisinage des bâtiments militaires, afin que les bruits provoqués par les troupes à pied et à cheval ne perturbent pas le travail des autorités administratives et judiciaires. Ainsi, le tribunal et la prison sont construits en bordure du Blavet, au centre d'une grande place, face à la mairie et à la sous-préfecture. La pose de la **première pierre de la nouvelle cité** - appelée **Napoléonville** depuis la proclamation de l'Empire en 1804 - a lieu le mercredi **12 août 1807**.

## Un projet difficile à faire aboutir

Le **projet initial de tribunal** prévoit une salle d'audience, une chambre du conseil, un cabinet pour le commissaire, un greffe, une bibliothèque, une salle d'archives et un logement complet pour le greffier. La prison est installée à l'arrière, séparée du tribunal par une cour. La première conception architecturale, typiquement néoclassique, **s'inspire de modèles de l'Antiquité** et repose notamment sur le modèle du temple romain : vaste basilique posée à cheval sur deux ailes parallèles de bureaux et accessible par un grand escalier droit au milieu de la façade.

Très vite après le démarrage du chantier, **l'argent vient à manquer et les travaux s'éternisent**, sans compter les intempéries et le manque de disponibilité de main d'œuvre. Il est une première fois arrêté en juin 1808 alors que ses fondations sont à peine terminées. Dans le *Mémoire historique des bâtiments civils de la nouvelle ville de Napoléonville*, en date du 6 novembre 1809, qu'il adresse au ministre de l'Intérieur pour réclamer des fonds, l'ingénieur Pichot précise que « *le bâtiment des tribunaux est à deux mètres et demi ou trois mètres réduits des hauteurs...* ». Le chantier reprend régulière-

ment mais s'interrompt de plus en plus souvent.

En 1812, **après la retraite de Russie, les crédits sont épuisés** et l'entreprise en charge des travaux est en liquidation. En juin 1813, plusieurs modifications au projet sont approuvées, mais aucun budget n'est attribué.

**Le tribunal n'est toujours pas achevé lorsque Napoléon abdique le 7 avril 1814**. Il ne verra jamais les travaux qu'il a initiés en Bretagne.

Toutes ces difficultés n'ont toutefois pas empêché le fonctionnement de la Justice. Dès avril 1800, des bureaux et une salle d'audience ont été aménagés au château des Rohan, et le tribunal de première instance y est installé le 3 mai 1808.



Salle d'audience du tribunal de Pontivy, en 2020  
© Région Bretagne  
(Service de l'Inventaire du patrimoine culturel),  
Charlotte Barraud

## De Pontivy à Napoléonville, et inversement

Avec la chute de l'Empire, **le nom de Napoléonville est abandonné** ; il est toutefois repris en 1852, puis disparaît définitivement à partir de 1870. Malgré la décision en 1816 de relancer les travaux, **il faut attendre 1837 pour que le chantier du tribunal reprenne** : un travail est réalisé sur les vieilles fondations, avec un projet légèrement agrandi. L'immeuble est achevé en 1846 et l'**inauguration** peut enfin avoir lieu le **16 août 1858**. Elle est présidée par **Napoléon III, accompagné de l'Impératrice Eugénie**. Ils assistent à une grande fête populaire sur la grande place Napoléon.

Le couple impérial soutient la construction d'un hospice auquel on donne le nom de Sainte-Eugénie et de l'église Saint-Joseph dont la première pierre est posée en 1860, mais dont le clocher restera sans flèche, faute de crédits. Aujourd'hui, le lycée Joseph-Loth et plusieurs autres bâtiments de la ville témoignent toujours de l'ambition de Napoléon pour Pontivy.